L'école en République tchèque

Entretien avec David Greger

Traduction assurée par la mission relations internationales (INRP)



David Greger, professeur à la faculté d'éducation de l'université Charles de Prague, travaille sur les questions d'égalité d'éducation.

Son intervention, lors du colloque Construction, déconstruction du collège unique, intitulée : « Débat autour du modèle de collège unique en République tchèque et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale » est consultable sur le site de l'UMR Éducation & Politiques!.

Professeur invité par l'INRP pour quelques semaines, il nous a expliqué le fonctionnement du système éducatif en République tchèque.

n i l'on considère les résultats aux évaluations internationales (PISA et autres), les élèves tchèques se situent sensiblement au même niveau que les élèves français. En mathématiques et en sciences, ils seraient même légèrement meilleurs. Mais l'importance des écarts à la moyenne montre l'ampleur des problèmes : les résultats sont très différents selon l'origine sociale des élèves et surtout selon les écoles qu'ils fréquentent. Il y a peu de travaux de recherches permettant d'analyser finement et de comprendre ces différences. Ces inégalités scolaires ne sont pas directement en lien avec la ségrégation territoriale. Contrairement à la France, la ségrégation sociale spatiale n'est pas très forte ; il n'y a pas de phénomène de « banlieue » (c'est une des conséquences du système communiste avec l'égalité des loyers) même si certains quartiers regroupent davantage de classes moyennes et d'autres des classes aisées et supérieures. De plus il y a beaucoup moins d'immigration qu'en France.

Un système très sélectif

Le système éducatif tchèque est surtout fondé sur la sélection et l'orientation précoces. D'une manière générale, les élèves ayant une « aptitude générale académique » sont envoyés vers les écoles traditionnelles tandis que les autres suivent des cursus et des programmes scolaires spéciaux. La première sélection a lieu dès l'âge de huit ans, la seconde à onze ans. Seuls 10 % des élèves intègrent un niveau de collège classique (gymnasium) pour un cursus de huit années.

Les travaux de recherche montrent que, contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de ce système, la sélection n'est pas fondée sur le mérite mais bien sur une appartenance sociale. Seuls les parents les plus favorisés et les plus informés (cadres, enseignants, universitaires, journalistes, etc.) peuvent envoyer leurs enfants dans ces filières. Ainsi le gymnasium n'accueille que 7 % d'élèves de familles défavorisées (appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus basses) et 79 % issus de familles favorisées. La sélectivité du système scolaire tchèque se remarque également dans le fort pourcentage d'élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés séparément des autres (5 % de l'ensemble de la population scolaire contre 2,2 % en France). Or cette catégorie, très floue, regroupe surtout des élèves issus de milieux défavorisés et principalement des enfants roms.

Au niveau secondaire supérieur (pour les élèves de 15 à 19 ans), il y a trois types d'établissements : général, technique et professionnel. Seuls 20 % des élèves sont dans l'enseignement secondaire général (contre 44 % en France) ; la majorité d'entre eux fréquente l'enseignement technique (44 %) ou professionnel (38 %). L'enquête PISA montre que, selon la filière de scolarisation, les acquis sont très différents ; dans les filières techniques et professionnelles, beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas les compétences de base. Malheureusement il n'existe pas d'évaluations nationales en République tchèque.

Une autre caractéristique du système éducatif tchèque est le faible nombre d'étudiants : seulement 12 % (par rapport aux 23 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Le nombre de places à l'université est très limité et des examens d'entrée sont organisés par les universités elles-mêmes. Les élèves qui réussissent le mieux à ces examens sont issus des écoles secondaires générales dans lesquelles ils sont souvent scolarisés dès l'âge de onze ans. Leurs parents, eux-mêmes instruits, connaissent bien le système éducatif et ont de fortes attentes. Ils savent que la meilleure stratégie pour accéder à l'université est de passer par ces écoles sélectives et ils savent aussi ce qu'il faut faire pour aider leurs enfants à y entrer très jeunes. Cette importante sélectivité du système éducatif tchèque contribue fortement à la reproduction sociale. Elle est un obstacle majeur à l'équité scolaire.

Des réformes en cours

Actuellement ce système est en pleine transformation. Il vit les plus grandes réformes depuis la fin de l'époque communiste (1984). En 2004, une nouvelle loi, dans un souci de rééquilibrage entre les filières, a introduit une réforme curriculaire, des évaluations nationales à différents niveaux, une standardisation des examens nationaux à la fin de l'école secondaire, etc. Auparavant les trois filières (établissement général, professionnel ou technique) avaient des programmes différents qui pouvaient être modifiés dans une proportion pouvant atteindre jusqu'à 30 %. Depuis 2004, il n'y a qu'un seul programme national que chaque établissement peut adapter, modifier, réorganiser avec une grande liberté (le découpage en matières disciplinaires, les répartitions horaires sont libres). Cela génère toujours de très grandes différences entre les établissements. Actuellement une cinquantaine d'écoles pilotes ont rédigé leurs propres programmes au sein d'un comité réunissant enseignants, parents d'élèves et municipalités (une généralisation est prévue d'ici 2007). Mais ces réformes de 2004 sont peu connues de la population et des enseignants eux-mêmes. De plus, le dernier renouvellement du gouvernement a provoqué un blocage de certains de ces changements.

L'échec scolaire

Dans ce contexte très fortement sélectif, la notion d'échec scolaire est peu présente dans l'opinion, peu discutée dans la société. Elle n'est pas non plus un véritable objet de recherche. L'attitude générale, méritocratique, est la valorisation des élèves « talentueux ». Et, plutôt que de tenter de lutter contre les difficultés scolaires de certains ou de leur apporter une aide, on les fait redoubler ou on les oriente ailleurs. Il s'agit d'une véritable orientation par l'échec : si l'élève sélectionné dans les écoles d'élite ne suit pas, il est réorienté dans le cursus général ; s'il ne réussit pas dans le cursus général, il est redirigé vers une école technique, et ainsi de suite. L'élève en difficulté peut également être envoyé dans une « école spéciale » ou placé dans une classe pour « élèves lents », survivance de l'époque communiste². L'échec scolaire est considéré comme celui de l'élève et non comme celui du système éducatif. C'est pourquoi, contrairement à la politique ZEP instaurée en France en 1981, toutes les actions compensatoires mises en place en République tchèque ciblent des populations particulières et non des territoires ou des zones spécifiques.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers

Les élèves en difficulté sont appelés élèves à besoins éducatifs particuliers. Ce sont principalement des élèves présentant des handicaps physiques ou mentaux, et des élèves vivant dans des environnements sociaux très défavorisés (familles très pauvres, minorités, groupes ethniques). Pour les élèves handicapés, on utilise les mêmes dispositifs que dans la plupart des pays développés : enseignement individuel, effectifs de classe réduits, programmes spéciaux, assistants d'enseignement, etc. Certains élèves handicapés peuvent être intégrés à temps plein dans les écoles du cursus commun mais, en réalité, seule l'intégration à mi-temps est pratiquée. Des programmes plus spécifiques sont développés à l'intention d'élèves socialement défavorisés ou d'élèves appartenant à une minorité. Ainsi, lorsqu'une minorité représente plus de 10 % de la population d'une région donnée, les élèves appartenant à cette minorité peuvent fréquenter des classes créées spécialement pour eux et où leur langue maternelle est utilisée comme langue d'enseignement. En République tchèque, c'est le cas pour la minorité polonaise qui dispose de ses propres écoles maternelles, primaires et secondaires (gymnasia). La plupart de l'aide est cependant ciblée sur les élèves roms. Cette minorité étant considérée comme la plus défavorisée du pays.

Pour les élèves roms

Depuis 1990, les Roms ne sont plus une « ethnie » répertoriée comme telle lors des enquêtes du recensement. Aujourd'hui deux catégories coexistent : la « minorité » rom (ceux qui se définissent eux-mêmes comme

tels) et la « communauté » rom (ceux qui sont ainsi définis par les autres). Nombre de personnes sont discriminées en fonction de leur langue, de leur lieu d'habitation ou de la couleur de leur peau. Les politiques luttent contre toutes ces formes de discrimination mais les ambiguïtés sont fortes : faut-il cibler les Roms et marquer la ségrégation ou l'ensemble de la population défavorisée et renforcer les amalgames et les ressentiments des non-roms? Actuellement de nombreux programmes visant à l'amélioration de l'éducation et de la qualification sont officiellement mis en place en direction des élèves de milieux défavorisés (qui sont principalement roms). Ces actions sont officiellement appelées « actions compensatoires », car les documents officiels récusent le terme de discrimination positive. Pour le gouvernement, toute discrimination, même positive, est incorrecte.

En 1984 (période communiste) la plupart des enfants roms étaient scolarisés dans des « écoles spéciales » destinées à des enfants présentant des déficiences intellectuelles. Aujourd'hui, ces écoles comptent toujours 80 à 90 % d'enfants roms et valent au gouvernement tchèque un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme (recours pour discrimination dans le droit à l'instruction, discrimination liée à l'appartenance à une minorité nationale). En février 2006, la Cour a conclu à l'absence de discrimination car, selon elle, même si les chiffres sont inquiétants, les élèves sont placés dans ces écoles avec l'accord de leurs parents et sur la base de tests (QI) effectués dans des centres d'orientation. Néanmoins. dans un texte récent³, Robert Badinter écrit qu'il « demeure une sorte de malaise » et s'interroge sur la nécessité d'une discrimination positive au bénéfice des Roms. Cette affaire a d'ailleurs été renvoyée devant la Grande Chambre.

Quelques actions compensatoires

Parmi ces actions, il y a notamment les « classes zéro », les assistants d'enseignement, les bourses spéciales, et les programmes en journée continue.

Classes zéro: ce sont des classes préparatoires qui visent à familiariser à l'école les enfants des milieux les plus défavorisés. Elles accueillent ces enfants un an avant l'entrée normale dans la scolarité (qui débute à l'âge de six ans). Mais, l'implantation de ces classes dans les « écoles spéciales » a tendance à renforcer la ségrégation des enfants roms.

Assistants d'enseignement : au début de cette action compensatoire, ils furent officiellement appelés « assistants des Roms ». Ce sont des postes supplémentaires ouverts dans les écoles fréquentées par un nombre

important d'élèves de milieux défavorisés et qui visent au développement des compétences en langue et en communication, à l'adaptation à l'environnement scolaire et contribuent au dialogue avec les parents. Ces assistants même s'ils ne sont pas recrutés sur ce critère sont, le plus souvent, d'origine rom. Ils ont un niveau bac et sont employés aux niveaux préscolaire, primaire et parfois secondaire.

Bourses spéciales : destinées aux élèves roms qui fréquentent les écoles du secondaire, elles sont versées directement aux écoles et couvrent les frais de cantine, de transport, de droits d'entrée et de fournitures (matériel didactique, manuels, cahiers d'exercices et, éventuellement, ordinateur personnel). Une opération similaire est planifiée pour les élèves fréquentant l'enseignement supérieur

Programme en journée continue : c'est une action expérimentale récente non encore évaluée, mise en place en 2005 au sein de cinq écoles. L'objectif officiel est de faire baisser l'absentéisme en sensibilisant les parents sur la valeur de l'éducation, en améliorant l'encadrement des élèves et en multipliant les dispositifs d'aide et de soutien ainsi que les activités extra-scolaires.

Et la recherche en éducation...

En République tchèque, la recherche en éducation ne bénéficie pas d'un appui institutionnel fort. À la fin du régime communiste l'institut pédagogique Coménius a été supprimé parce qu'il était considéré comme trop idéologique et prescriptif et les actuels instituts de l'Académie des sciences (en psychologie et sociologie) comptent très peu d'équipes de recherche. À l'université les tâches d'enseignement et d'administration, très lourdes, entravent la recherche. Les chercheurs, peu nombreux, travaillent le plus souvent seuls. Leurs travaux concernent principalement les didactiques et la formation des maîtres. Les études empiriques, longitudinales, expérimentales manquent cruellement.

ep.inrp.fr/EP/colloques/colloque_construction_ deconstruction/davidgreger?searchterm= David%20GREGER

Au sein de « l'école pour tous » du régime communiste les établissements avaient, officieusement, créé des « classes de niveaux » (pour les plus lents, pour les dyslexiques, etc.), classes qui peuvent perdurer par endroits.

Sur le site de *Project Syndicate* (association internationale de 265 journaux ou hebdomadaires de 114 pays du monde) www.project-syndicate.org/print_commentary/badinter1/French